Pourquoi nous demandons la libération d'Abdullah Öcalan ?

Pour des raisons de droit, pour des raisons humanitaires, pour des raisons politiques

Intervention de Renée Le Mignot, coprésidente honoraire du MRAP

Pour des raisons de droit et d'humanité
Le 15 février 1999, Abdullah Öcalan, fondateur du PKK, est capturé au Kenya par les services secrets américains et israéliens, et des services secrets turcs, le MIT qui a effectué le transport final, du Kenya vers la Turquie. Cette arrestation est l'aboutissement d'un complot international initié le 9 octobre 1998, date à laquelle Öcalan est sommé de quitter Damas, où il résidait depuis de longues années. Son départ de Syrie est suivi d'un périple à travers de nombreux pays, dont le dirigeant kurde est systématiquement expulsé de diverses manières. Cet enlèvement qui s'apparente à un acte de piraterie est avant tout un crime contre la paix.

Le procès d'Abdullah Öcalan, pour «tentative de diviser la Turquie» s'est ouvert le 24 mars 1998 en Turquie. Madame Mitterrand a alors interpelé l'Union européenne au cours d'une conférence de presse, déplorant, je cite, le *«manque de courage politique des dirigeants européens* » qui ont refusé d'accueillir Öcalan.
D'abord condamné à mort, sa peine est commuée en prison à vie. Il est depuis détenu sur l'île d'Imrali dans des conditions violant toutes les conventions internationales.
Depuis le 5 avril 2015, il est mis au secret, interdit de communication avec l'extérieur
Nous n'avons aucune nouvelle depuis 30 mois, aucun contact ni avec sa famille ni avec ses avocats ce qui constitue une véritable torture et une violation des droits humains; la question est posée : est-il encore vivant ? Qu'une telle question puisse rester sans réponse peut être comparé à la situation des détenus politiques sous les pires dictatures d'Amérique Latine

Pour des raisons politiques
Nous réaffirmons qu'il n'y a pas d'autre solution à la question kurde qu'une solution politique, or une solution politique passe nécessairement par des négociations entre le gouvernement turc et le représentant choisi par le peuple kurde à savoir Abdullah Öcalan.

Un processus de paix avait été engagé en mars 2013 aboutissant le 28 février 2015 aux accords de Dolmabahçe, occasion historique d'aboutir à une solution politique. Outre l'abandon de la lutte armée, Öcalan avançait 10 propositions dans le cadre de la « Patrie commune » bien loin des revendications séparatistes comme veulent le faire croire certains. Il était prévu la mise en place d'un comité de suivi entre le gouvernement et le KCK (l'Union des communautés du Kurdistan) qui regroupe tous les partis kurdes y compris le PKK. Mais Erdogan a bloqué les négociations et lancé de nouvelles attaques contre le peuple kurde.

Le peuple kurde veut la paix, à plusieurs reprises Öcalan a décrété, de sa prison d'Imrali, des cessez le feu unilatéraux. Le projet d'Öcalan est un confédéralisme démocratique dans lequel les droits politiques, culturels du peuple kurde et des autres minorités seraient respectés, avec une égalité totale hommes/femmes permettant de fonder, dans les frontières actuelles de la Turquie, une nation démocratique, multilingue et multi-ethnique

Ce projet porteur d'espoir au Moyen orient, avec une dimension sociale, écologique, d'égalité hommes/femmes à tous les niveaux ainsi que le respect de toutes les composantes ethniques et religieuses est déjà mise en pratique au Rojava malgré les bombardements incessants de la Turquie.

La résolution politique de la question kurde ne concerne pas que les Kurdes elle concerne tous les citoyens de Turquie : il ne pourra pas y avoir de démocratie en Turquie tant que les droits du peuple kurde et des autres minorités ne seront pas respectés

Le droit à l'autodétermination à l'intérieur des frontières des Etats, inscrits dans l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques englobe tous les droits refusés au peuple kurde : droit à sa langue, à l'éducation, à sa presse, à ses manifestations culturelles ou politiques, à ses organisations politiques.

On ne peut pas parler d'Öcalan sans parler du PKK qui doit absolument être retiré de la liste des organisations terroristes.
Le PKK a, à plusieurs reprises, fait des offres de cessez-le-feu et appelé au processus de paix : 1993, 2000, 2004, 2006, 2013. Les responsables du PKK ont adhéré aux conventions de Genève de 1949 et se sont engagés à respecter le droit international humanitaire en temps de guerre. Le Tribunal Permanent des Peuples qui s'est tenu à Paris les 15 et 16 mars 2018 a considéré « *que le conflit armé qui oppose le PKK et l'armée turque est soumis aux règles du droit international. Par conséquent le PKK ne peut être considéré comme un groupe terroriste. «*

la Cour de cassation de Belgique reconnaît que « *le PKK est l'un des belligérants dans un conflit armé opposant le gouvernement turc au peuple kurde et qu'il respecte les conventions internationales en tant de guerre «, c*e qui n'est évidemment pas le cas de la Turquie

Nous n'oublions pas Kobané : le PKK s'est battu aux cotés des YPG et UPJ pour infliger la défaite de DAESH; les combattants et combattantes kurdes ne peuvent pas être des héros à Kobané e des terroristes ailleurs. L'alliance internationale contre DAESH s'est battue aux côtés du PKK, ainsi la France s'est battue aux côtés de « terroristes »

La Turquie se sert de cette inscription : quand l'UE condamne les emprisonnements politiques en Turquie, la réponse de la Turquie « *mais ce ne sont pas des prisonniers politiques, ce sont des terroristes »*

La France et l'Union Européenne doivent cesser de céder au chantage d'Erdogan : fermez les yeux sur les violations des droits de l'homme et je retiens les migrants. Ils doivent condamner les violations des droits de l'Homme et accueillir les migrants !

Tous les mouvements de résistance à une oppression ont dans l'histoire été qualifiés de « terroriste », l'ANC et Nelson Mandela. Danièle Mitterrand était une « terroriste » sous l'occupation nazie comme bien d'autres. A l'heure où le gouvernement français va enfin honorer Manouchian et ses camarades, les « *terroristes de l'affiche rouge »* il doit reconnaître le droit à la résistance du peuple kurde.

Nous n'oublions pas non plus qu'en Iran les femmes kurdes sont également au cœur de la résistance à l'opression, leur cri « *jin, jiyan, azadi »* a fait le tour du monde

En tant que française, je ne peux pas ne pas évoquer les 2 assassinats commis au cœur de Paris à 10 ans d'intervalle.
Le 9 janvier 2013, trois femmes, trois militantes kurdes, trois militantes de la paix, ont été sauvagement assassinées d'une balle dans la tête, Leyla Saylemez, Sakine Cansiz, "Sara" co-

fondatrice du PKK, et Fidan Dogan, notre amie Rojbin. Nous connaissons les implications des services secrets turcs dans cet assassinat mais la France n'a toujours pas fait la lumière sur ce crime terroriste ! Tout a été fait pour que le procès n'ait pas lieu. Pourquoi avoir attendu si longtemps alors que tout le monde savait que le présumé coupable était atteint d'un mal incurable et que ses jours étaient comptés ? Qu'a-t-on voulu cacher ? Que devons-nous ignorer ? Nous exigeons la levée du secret-défense.
10 ans après un autre crime a frappé la communauté kurde, le 23 décembre 2022, devant le siège du CDKF alors que devait se tenir une réunion d'une soixantaine de femmes kurdes. Sans un retard non prévisible, c'est un véritable carnage qui aurait pu avoir lieu. Emine Kara (connue sous le nom d'Evîn Goyî), une figure emblématique du Mouvement des Femmes kurdes, le jeune chanteur Mîr Perwe et Abdurrahman Kizil ont été assassinées. Nous ne contenterons pas de la thèse « crime raciste », nous exigeons que toute la lumière soit faite, notamment que la piste terroriste soit examinée par la justice ;

Pablo Néruda avait écrit « *ils peuvent couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas la venue du printemps* » ; comme l'a écrit Sélahtim Demirtas (dont nous exigeons aussi la libération comme celle de tous les prisonniers politiques) « *et la roue tournera* ». Le printemps arrivera pour le peuple kurde et jusqu'à 'à ce jour le MRAP sera à vos côtés comme il l'est depuis plus de 30 ans.